



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DES FORÊTS

Vingt-septième session

Rome, 22-26 juillet 2024

Renforcer la contribution de la FAO à l'Arrangement international sur les forêts, y compris le Partenariat de collaboration sur les forêts, et à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

Résumé

Le présent document fait état de la contribution de la FAO à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et des progrès accomplis à cet égard et en ce qui concerne la réalisation des objectifs relatifs aux forêts arrêtés au plan mondial. Il présente en outre les activités menées par la FAO dans le cadre de l'Arrangement international sur les forêts, en tant que membre et Présidente du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), et donne un bref aperçu des initiatives conjointes mises en œuvre au titre du PCF. Y sont également soulignées les mesures que la FAO pourrait prendre pour intensifier l'action menée et accélérer les progrès.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- prendre note des progrès et des résultats obtenus par la FAO dans le cadre des activités qu'elle mène à l'appui des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, et saluer le rôle de chef de file de la FAO au sein du PCF et des initiatives conjointes qu'elle dirige;
- demander à la FAO de poursuivre l'intégration du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et des objectifs mondiaux relatifs aux forêts dans les programmes de travail qu'elle met en œuvre dans le domaine des forêts au titre de son Cadre stratégique 2022-2031, et de rendre régulièrement compte des progrès accomplis lors des sessions du Comité;
- demander à la FAO de continuer à diriger le PCF et l'élaboration de son plan de travail, en mettant l'accent sur l'appui fourni pour mettre en œuvre le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et atteindre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts, ainsi que d'autres buts et objectifs liés aux forêts arrêtés au niveau multilatéral;
- demander à la FAO de continuer à contribuer par ses compétences, ses données et ses produits du savoir aux débats sur les politiques et sur des questions techniques menés au sein du Forum des Nations Unies sur les forêts;

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

- e. demander aux membres de la FAO, en qualité de membres des organes directeurs des organisations affiliées au PCF, de transmettre des messages cohérents à ces organes et de soutenir les travaux du PCF.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Zhimin Wu
Directeur
Division des forêts
Tél.: (+39) 06 57055652
NFO-Director@fao.org

Veillez adresser une copie à: COFO@fao.org

I. Introduction

1. La mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et la réalisation de ses six objectifs mondiaux relatifs aux forêts figurent parmi les principales priorités de la FAO et de ses membres. L'examen des progrès accomplis à cet égard est régulièrement inscrit à l'ordre du jour du Comité des forêts et des commissions régionales des forêts. Par l'intermédiaire de ces organes, les membres fournissent de façon périodique des orientations à la FAO, l'appelant à continuer de contribuer aux dialogues sur les politiques et à l'action menée sur le terrain.
2. Lors de l'examen à mi-parcours de l'efficacité de l'Arrangement international sur les forêts, les États membres du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) se sont déclarés préoccupés par la déforestation qui continue de progresser partout dans le monde, ainsi que par les effets néfastes du changement climatique, de la désertification et de la dégradation des terres, de l'appauvrissement de la biodiversité, de la pollution et des déchets, lesquels effets se renforcent mutuellement et entravent considérablement les progrès du développement durable¹. Afin de remédier à ces difficultés, les pays se sont engagés à prendre d'urgence et rapidement des mesures pour, d'ici à 2030, enrayer et inverser la déforestation et la dégradation des forêts et empêcher la dégradation des terres, tout en parvenant au développement durable².
3. Ces engagements donnent aux membres de la FAO une occasion unique de fournir des orientations actualisées et ciblées afin que l'Organisation renforce l'aide qu'elle apporte aux membres dans la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts.
4. La FAO peut appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique essentiellement par deux moyens: d'une part, via son programme de travail, et d'autre part, via sa participation au PCF. Le PCF est un partenariat volontaire unique en son genre qui regroupe 16 organisations et dispositifs internationaux membres ou non du système des Nations Unies³ et dotés d'un mandat important dans le domaine des forêts. La FAO assure la présidence permanente du partenariat, dont le secrétariat est assuré par le secrétariat du FNUF.

II. Contribution de la FAO à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

5. La FAO s'est attachée systématiquement à aligner ses activités sur le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts depuis son adoption. Lors de l'élaboration des programmes de travail biennaux, le Plan stratégique et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts ont été considérés comme des moteurs d'action importants, au même titre que les objectifs de développement durable (ODD) et que le Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation.
6. À sa dernière session, le Comité des forêts a salué les progrès accomplis et les résultats obtenus par la FAO dans le cadre de ses activités visant à contribuer au Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts⁴, et a encouragé la FAO à mettre ses compétences, ses données statistiques et ses connaissances au service des débats sur les politiques menés au sein du FNUF⁵. Le Comité des forêts a approuvé les domaines de travail prioritaires dans le secteur des forêts pour 2022-2023 et au-delà, et s'est félicité du fait qu'ils continuaient de contribuer à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts⁶.

¹ Projet de déclaration issu du débat de haut niveau de la 19^e session du FNUF, paragraphe 1 (en anglais). <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2024/05/UNFF19-High-Level-declaration-10May2024-330pm-adv-unedited.pdf>.

² Projet de déclaration issu du débat de haut niveau de la 19^e session du FNUF, paragraphe 2 (en anglais). <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2024/05/UNFF19-High-Level-declaration-10May2024-330pm-adv-unedited.pdf>.

³ <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/members/fr>.

⁴ COFO/2022/REP, paragraphe 30, alinéa a.

⁵ COFO/2022/REP, paragraphe 30, alinéa c.

⁶ COFO/2022/REP, paragraphe 27, alinéa b.

7. Le soutien que la FAO apporte à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts prend diverses formes, et toutes les activités relevant du programme de travail de la FAO contribuent directement aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts et aux cibles qui y sont associées. Par exemple, la FAO apporte son concours aux dialogues mondiaux sur les politiques relatives aux forêts en fournissant des produits d'information et de diffusion des connaissances qui facilitent les travaux du FNUF et d'autres mécanismes, en fonction des besoins. Parmi les contributions phares, on peut citer l'Évaluation des ressources forestières mondiales, qui constitue, avec les produits qui s'y rattachent, la principale source de données sur l'état et la mise en valeur des ressources forestières, et sert de base à l'élaboration de politiques. En outre, l'Évaluation des ressources forestières mondiales contribue de manière substantielle au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts, ce qui aide directement le FNUF à s'acquitter de sa fonction d'examen, comme ce fut le cas grâce aux données quantitatives sur l'état et la mise en valeur des ressources forestières mondiales fournies pour l'élaboration du rapport 2021 sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts⁷. Étant donné que des contributions semblables sont prévues pour les prochaines éditions du rapport, il serait avantageux d'aligner la publication de ces éditions sur le cycle de l'Évaluation des ressources forestières mondiales afin de bénéficier des données les plus récentes.

8. Publication biennale de la FAO, *La Situation des forêts du monde* présente une analyse approfondie des évolutions observées à l'échelle mondiale, ce qui permet d'étayer les dialogues sur les politiques forestières, y compris au sein du FNUF. Par l'intermédiaire du *Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde*⁸, qui doit paraître prochainement, la FAO apporte d'importantes contributions supplémentaires aux débats sur l'élaboration de mesures stratégiques et techniques liées à la biodiversité tenus au sein de l'Organisation, du FNUF, de la Convention sur la diversité biologique et potentiellement d'autres instances. Afin de diffuser plus largement les informations relatives à la biodiversité forestière, la FAO lancera, en collaboration avec l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO), un système mondial d'information baptisé SilvaGRIS. On trouvera des informations supplémentaires sur ces produits dans le document portant la cote COFO/2024/6.3.

9. Les interactions mondiales et régionales jouent un rôle essentiel dans de nombreux processus d'élaboration des politiques, et la FAO y contribue au niveau régional, par l'intermédiaire des commissions régionales des forêts, et au niveau mondial, par l'intermédiaire du Comité des forêts, avec l'appui de son personnel dans les bureaux décentralisés et au siège de l'Organisation. Le FNUF ayant mis en place diverses mesures pour faciliter la collaboration avec les organisations et les mécanismes régionaux, les commissions régionales des forêts se révèlent des partenaires importants à cet égard. Par leur intermédiaire, la FAO apporte régulièrement des éléments d'information concernant les six régions et établit une synthèse mondiale, ce qui permet de traiter les questions examinées par le FNUF selon une approche multidimensionnelle.

10. À sa 26^e session, le Comité des forêts a invité la FAO à continuer d'aider les commissions régionales des forêts à participer aux dialogues régionaux liés au FNUF, selon qu'il convient et dans le cadre du mandat de la FAO⁹. À cette fin, les commissions régionales des forêts ont inscrit à leur ordre du jour un point permanent sur le bilan de la dernière session du FNUF et la communication d'informations concernant les activités intersessions pertinentes, ce qui leur permettra de transmettre des orientations claires à leurs membres et à la FAO.

11. Par ses travaux techniques, la FAO apporte une contribution majeure à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts. Par exemple, elle codirige la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les initiatives nationales et régionales portent notamment sur la restauration des forêts et des paysages, le développement des chaînes de valeur du bois, le suivi des forêts à

⁷ Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (ONU). 2021. *The Global Forest Goals Report 2021*. <https://www.un.org/esa/forests/outreach/global-forests-goal-report-2021/index.html>.

⁸ <https://www.fao.org/forest-genetic-resources/evaluations/deuxieme-rapport-sur-letat-des-ressources-genetiques-mondiales-dans-le-monde/fr/>.

⁹ COFO/2022/REP, paragraphe 30, alinéa d.

l'échelle nationale, le financement forestier, la communication et la sensibilisation. On trouvera des renseignements complémentaires sur ces activités dans les documents portant respectivement les cotes COFO/2024/5.1, COFO/2024/5.2 et COFO/2024/INF/5.

12. Afin de renforcer sa contribution à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, la FAO définit dans sa «Feuille de route pour les forêts: de la vision à l'action (2024-2031)¹⁰» un plan d'action découlant de son Cadre stratégique 2022-2031 et du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et s'inscrivant dans le cadre plus général des ODD. La feuille de route englobe les contributions de la FAO dans le domaine des forêts au regard du Plan stratégique, des objectifs mondiaux relatifs aux forêts, du PCF et d'autres engagements pris dans le cadre des conventions de Rio et d'autres instances mondiales.

III. Contribution de la FAO au Partenariat de collaboration sur les forêts

13. Le PCF a été créé pour soutenir les travaux du FNUF et renforcer la coopération et la collaboration entre les participants¹¹. À la tête du PCF depuis sa création, la FAO apporte une contribution importante aux processus mondiaux d'élaboration de politiques forestières dans le cadre de l'Arrangement international sur les forêts. Comme suite aux recommandations formulées par le Comité des forêts et le Conseil de la FAO, l'Organisation s'est employée au cours du dernier exercice biennal à renforcer le rôle de chef de file qu'elle joue au sein du PCF, à intensifier les activités de sensibilisation sur les forêts menées dans le cadre du PCF et à encourager les organisations membres du PCF à participer activement à l'examen à mi-parcours de l'efficacité de l'Arrangement international sur les forêts.

14. En tant que Présidente du PCF, la FAO a organisé la manifestation de haut niveau qui s'est tenue le 18 septembre 2023 sur le thème «Les forêts au service de notre avenir¹²», pendant le Sommet sur les ODD à New York, afin d'examiner les défis mondiaux liés aux forêts et d'accélérer l'action menée pour mettre en œuvre la vision stratégique du PCF à l'horizon 2030¹³. Au cours de la manifestation, le PCF a lancé un appel conjoint à l'action en faveur des forêts à l'horizon 2030¹⁴, qui vise à renforcer l'engagement et l'action concertée aux fins de l'amélioration des solutions forestières.

15. Le PCF a continué de participer activement aux sessions de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (COP27 et COP28) et a organisé des manifestations de haut niveau sur les thèmes suivants: «Inverser la tendance à la déforestation¹⁵», «Au-delà du carbone: réaliser le potentiel inexploité des forêts pour lutter contre le changement climatique¹⁶» et «Les forêts pour notre avenir commun: stopper et inverser la déforestation d'ici à 2030¹⁷».

16. En collaboration avec le secrétariat du FNUF, la FAO a organisé une séance d'information à l'intention des États membres à la 18^e session du FNUF, qui visait à présenter le plan de travail du PCF et à recueillir des observations sur l'examen à mi-parcours du PCF. Les résultats de l'examen du CPF, ainsi que les conclusions de l'initiative institutionnelle relative à l'évaluation du Partenariat de

¹⁰ COFO/2024/5.1.

¹¹ *Résolution 2000/35: Rapport de la quatrième session du Forum intergouvernemental sur les forêts*. Conseil économique et social de l'ONU, 2000. Également disponible à l'adresse suivante (en anglais): https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2013/09/2000_35_E.pdf. Paragraphe 3, alinéa b.

¹² <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/meetings/forests-for-our-future/fr>

¹³ Vision stratégique du PCF à l'horizon 2030:

<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/d57f2875-37c2-479a-800a-82ed3249cfd2/content>.

¹⁴ Appel conjoint à l'action en faveur des forêts à l'horizon 2030 (en anglais):

<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/170a3a50-7118-4f32-aae4-06dd7a74a731/content>.

¹⁵ <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/meetings/cop27-high-level-dialogue-of-the-collaborative-partnership-on-forests-on-turning-the-tide-on-deforestation>.

¹⁶ <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/meetings/beyond-carbon--realizing-untapped-potential-of-forests-to-combat-climate-change/en>.

¹⁷ <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/meetings/forests-for-our-common-future--halting-and-reversing-deforestation-by-2030/en>.

collaboration sur les forêts¹⁸, organisée à Rome par la FAO les 22 et 23 février 2023, ont été examinés lors du séminaire de réflexion stratégique du PCF¹⁹, et les conclusions ont été présentées à la réunion du groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée²⁰, qui s'est tenue du 10 au 13 octobre à Vienne, en Autriche.

17. L'appui que le PCF apporte au FNUF et à ses États membres est décrit dans le plan de travail du Partenariat²¹, qui est pleinement aligné sur le Programme de travail quadriennal du FNUF. Sous la direction de la FAO, le PCF s'emploie actuellement à élaborer son plan de travail pour 2025-2028, dont la version finale tiendra compte des décisions prises à la 19^e session du FNUF concernant le Programme de travail quadriennal du Forum.

18. Le soutien que le PCF fournit au FNUF et à ses États membres repose essentiellement sur les initiatives conjointes. Sur les 11 initiatives conjointes en cours pendant la période de référence, la FAO en dirige ou codirige sept. Quatre autres initiatives conjointes sont prévues, dont deux seront dirigées par la FAO²².

19. Les initiatives dirigées ou codirigées par la FAO ont produit des résultats remarquables et contribué à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, comme le montrent les exemples ci-après:

- a. **Rationalisation de la communication d'informations sur les forêts:** Les partenaires continuent d'améliorer la couverture, la qualité et la transparence des données et des informations relatives aux forêts. À l'heure actuelle, l'accent est mis sur l'amélioration de la méthode d'établissement de rapports sur les forêts primaires, la révision de certains termes et définitions, la fourniture d'un appui pour la réalisation de l'Évaluation des ressources forestières 2025 et le perfectionnement de l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux, qui sera examiné par le FNUF en 2025. En outre, la FAO et le FNUF ont organisé en mars 2023 un atelier mondial sur l'établissement de rapports concernant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles relatifs aux forêts arrêtés au plan mondial dans le cadre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts²³.
- b. **Initiative «Du bois durable pour un monde durable»:** Les partenaires s'emploient à renforcer la durabilité des chaînes de valeur du bois afin de mieux exploiter leurs avantages sociaux, économiques et environnementaux dans le contexte d'une bioéconomie. En collaboration avec l'Union internationale des instituts de recherche forestière, la FAO procède à un état des lieux mondial des plateformes consacrées à l'élaboration de mesures et de politiques relatives au bois durable dans le cadre du projet «Wood for Globe²⁴». Au titre de cette collaboration, un dialogue mondial sur les politiques visant à promouvoir l'utilisation durable du bois s'est tenu le 25 mars 2024²⁵.
- c. **Inverser la tendance à la déforestation:** Plusieurs activités ont été menées récemment afin de contribuer aux dialogues de haut niveau tenus dans le cadre de la CCNUCC, notamment lors de manifestations organisées à la COP27 et à la COP28. D'autres efforts se poursuivent pour soutenir la réalisation d'évaluations forestières, le but étant de favoriser la transparence tout en aidant les pays à effectuer un suivi et à prendre des décisions. En mars 2024, la FAO et le PNUE ont informé le Comité exécutif du Secrétaire général de l'ONU des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative.

¹⁸ <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/meetings/organization-led-initiative/en>.

¹⁹ <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2023/09/CPF-Meeting-Summary-report-22-23June2023.pdf>.

²⁰ <https://www.un.org/esa/forests/events/aheg-iaf-mtr/index.html>.

²¹ <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2024/05/CPF-Work-Plan-2021-2024-summary-update-May-2024.pdf>.

²² Voir la note de bas de page 24.

²³ <https://www.un.org/esa/forests/events/mar-workshop-march-2023/index.html>.

²⁴ <https://openknowledge.fao.org/items/fccb366-010d-45c7-bb01-254ea47f7851>.

²⁵ <https://www.fao.org/forestry/all-events/events-detail/global-policy-dialogue--advancing-sustainable-wood-policy-and-science-for-carbon-neutral-and-resilient-economies/en>.

- d. **Améliorer la conservation des forêts primaires grâce à des partenariats renforcés et à un appui coordonné:** Cette nouvelle initiative vise à souligner la place importante des forêts primaires dans le programme mondial d'action en faveur des forêts et à fournir un appui aux États membres du FNUF à cet égard. La FAO se consacrera essentiellement à l'assistance technique, au renforcement des capacités et à l'élaboration d'outils et de techniques permettant de cartographier les forêts primaires, de surveiller leur état et d'établir des rapports à ce sujet.
- e. **Réseau des communicateurs:** Le réseau a continué d'intensifier les activités de sensibilisation et de coordonner l'action visant à promouvoir les multiples avantages que présentent les forêts et les arbres, et a apporté un appui fonctionnel pour les célébrations organisées à l'occasion de la Journée internationale des forêts. Il facilite également la mise en œuvre de la stratégie de communication et de sensibilisation du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts.
- f. **Prix Wangari Maathai:** Le PCF désigne périodiquement une personne qu'il souhaite récompenser pour ses efforts considérables en faveur de l'amélioration des forêts du monde et des conditions de vie des populations qui en dépendent. À l'issue d'un rigoureux processus de sélection, le dévoilement du nom du lauréat ou de la lauréate 2024 et la remise du prix auront lieu lors de la 27^e session du Comité des forêts.
- g. **Facilitation du financement des forêts:** La FAO apporte une assistance technique en matière de renforcement des capacités pour appuyer la mobilisation de financements en faveur des forêts, faciliter l'accès aux financements forestiers et favoriser une utilisation plus efficace de ces ressources.
- h. **Formation dans le domaine des forêts:** Consciente qu'il importe d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la gestion durable des forêts, la FAO continue de soutenir les activités de formation en faisant progresser la foresterie et l'agroforesterie à petite échelle dans le cadre de la plateforme des champs-écoles des producteurs²⁶ et du Pôle de formation en ligne de la FAO²⁷.
- i. **Les forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition:** Il s'agit d'une nouvelle initiative conjointe proposée par la FAO, qui vise à faire le point sur la situation actuelle, notamment sur les données et informations dont on dispose concernant les liens entre forêts, sécurité alimentaire et nutrition, et à recenser, dans le cadre d'un dialogue mondial, les problèmes et les possibilités qui se présentent en ce qui a trait à la mise en œuvre de politiques et de programmes intersectoriels qui permettraient de renforcer les liens entre la foresterie, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle a également pour but de mettre en place des mesures destinées à renforcer la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en particulier au niveau national.

IV. Voie à suivre

20. La contribution à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et à la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts reste une priorité pour la FAO. La poursuite de l'intégration du Plan stratégique, des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et du PCF dans la Feuille de route de la FAO pour les forêts, dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation, du Plan à moyen terme 2024-2025 et de celui qui lui succédera, peut renforcer les synergies et optimiser l'efficacité, l'efficacité et l'impact de l'action menée.

21. La systématisation et la rationalisation du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis à l'appui de la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts pourraient apporter des indications précieuses afin d'accélérer l'action menée pour atteindre les objectifs et les cibles liés aux forêts définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans cette optique, les futures éditions de *La Situation des forêts du monde* pourraient être structurées autour des objectifs mondiaux

²⁶ <https://www.fao.org/farmer-field-schools/ffs-overview/foresterie/fr/>.

²⁷ <https://elearning.fao.org/?lang=fr>.

relatifs aux forêts, afin que ce rapport, combiné aux données de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, puisse constituer une base solide permettant de guider les délibérations de la FAO et du FNUF sur la stratégie à appliquer jusqu'en 2030.

22. Le PCF et ses organisations membres doivent être encouragés à renforcer leur contribution au Programme 2030 et au forum politique de haut niveau pour le développement durable, en fournissant à ce dernier des éléments ayant trait au groupe d'ODD qui sera examiné en fonction des années. En outre, le PCF devrait s'employer à mieux souligner les liens qui existent entre les forêts et les ODD concernés, notamment en adressant des «messages clés» au forum politique de haut niveau sur les bienfaits que procurent les forêts, les problèmes qui les touchent et les potentialités qu'elles recèlent²⁸.

23. La réussite du PCF dépend dans une large mesure du renforcement et de l'amélioration de la coordination et de la synergie entre les programmes des différentes organisations membres. Le PCF a déjà pris d'importantes mesures à cet égard en élaborant sa vision stratégique à l'horizon 2030²⁹ et, plus récemment, en lançant l'appel conjoint à l'action en faveur des forêts à l'horizon 2030. En plus de faire part de l'engagement renforcé des organisations membres en faveur de la réalisation des objectifs du Partenariat, l'appel conjoint trace la voie à suivre pour que les membres intensifient leurs interventions dans les quatre domaines clés suivants: i) mise en œuvre et action; ii) données, science et innovation; iii) financement en faveur des forêts; iv) communication et sensibilisation. Le PCF devrait commencer à donner suite à l'appel conjoint dans le cadre de son plan de travail pluriannuel.

24. En tant que Présidente du PCF, la FAO doit s'efforcer de renforcer son rôle de chef de file afin d'assurer l'efficacité de l'action menée dans le cadre du Partenariat pour faciliter l'exécution du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des ODD connexes, grâce à la planification conjointe de mesures prioritaires dans le cadre de programmes intégrés, coordonnés et améliorés.

²⁸ <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2024/05/UNFF19-Omnibus-Resolution-10May2024-5pm-adv-unedited.pdf>.

²⁹ Vision stratégique du PCF à l'horizon 2030: <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/d57f2875-37c2-479a-800a-82ed3249cf2/content>.